

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 13 octobre 2023

Projet BLUE4ALL : une cocréation efficace, efficiente et résiliente des aires marines protégées pour la conservation de la biodiversité

Le projet européen BLUE4ALL, est mis en place pour améliorer la conservation de la biodiversité marine et les efforts de restauration dans les aires marines protégées (AMP) du continent. Ses objectifs sont d'harmoniser les exigences réglementaires et les attentes sociales, afin de faire le lien entre les objectifs politiques et l'engagement des parties prenantes.

L'urgence de renforcer la conservation et la restauration marine à l'échelle mondiale nécessite en effet des stratégies globales et des solutions innovantes. Le projet BLUE4ALL reconnaît ce besoin et tire parti de la collaboration et de la cocréation pour répondre aux défis rencontrés dans le processus de mise en place d'une AMP.

Au cœur de BLUE4ALL, se trouve la conviction que le meilleur résultat en matière de conservation est atteint quand les parties prenantes sont activement impliquées dès les premières étapes de désignation, de gestion et d'animation d'une AMP. Le projet établit donc une connexion directe avec 25 AMP ou réseau d'AMP existants à travers l'Europe, qui sont dans cette dynamique de cocréation. BLUE4ALL ne vise pas seulement la compréhension des défis rencontrés, mais aussi le codéveloppement et le test de nouvelles solutions si nécessaire, sur la base d'exemples concrets.



Le résultat final du projet BLUE4ALL sera une plateforme interactive nommée Blueprint – une aide pour des réseaux AMP efficaces, efficients, et résilients. Elle servira de partage de connaissances entre les gestionnaires et présentera les solutions concrètes testées lors du projet. Cette plateforme sera active non seulement au niveau paneuropéen, mais aussi au-delà de l'Union européenne. Elle servira de guide pour soutenir l'Union européenne dans l'effort international pour combattre la perte de la biodiversité marine.

« Nous croyons que la clé du succès de la conservation marine réside dans l'alignement des attentes réglementaires avec les attentes des communautés locales et des parties prenantes, » a déclaré Steven

Degraer, Coordinateur de BLUE4ALL et Scientifique senior dans l'environnement à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. « BLUE4ALL ouvrira la voie à une nouvelle initiative de cocréation et de collaboration dans la conception et la gestion des AMP, assurant la préservation et l'utilisation responsable de nos précieux écosystèmes marins » (traduit de l'anglais).

Le projet est animé par le besoin d'atteindre et de dépasser les objectifs globaux pour la protection des zones terrestres et marines. La Stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 de l'Union européenne met en place un objectif clair de protéger juridiquement au moins 30 % des terres et des mers dans l'Union européenne, avec un tiers de ces zones sous protection forte. Cependant, des évaluations actuelles indiquent que le réseau européen d'AMP ne peut pas actuellement répondre à ces objectifs écologiques et fait face à des défis, comme par exemple, de petites surfaces, une gestion et/ou une mise en application inadéquate.

En adoptant une approche ascendante et en intégrant les parties prenantes dans le processus de désignation et d'animation d'AMP, BLUE4ALL a pour objectif de maîtriser ces défis et de contribuer à la restauration de nos océans et de nos eaux. Le projet est en cohérence avec la Décennie des Nations Unies de l'océanologie au service du développement durable 2021-2030, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2031 et le programme 2030 pour le développement durable en particulier l'objectif de développement durable 14 pour conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

BLUE4ALL s'engagera activement avec les services, les initiatives et les infrastructures adéquats comme EMODnet, le Copernicus Marine Service, Lifewatch, et le Digital Twin of the Ocean (DTO), assurant l'utilisation des technologies et connaissances de pointe.

Pour plus d'informations à propos du projet BLUE4ALL, vous pouvez visiter le site <https://www.blue4all.eu/> ou contacter l'interlocutrice du projet pour la France à maella.sicard@ofb.gouv.fr.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr